

grand, trilobé, ses deux lobes basilaires formant deux petites oreillettes réfléchies en dessous, son lobe médian étant beaucoup plus grand, rétréci inférieurement en pédicule, élargi ensuite en un grand limbe réniforme et échancré au sommet, dont la ligne médiane est relevée d'une forte saillie lisse, en carène très proéminente, qui suit deux autres crêtes plus petites, en alternant avec elles. Vers son extrémité, la colonne présente deux ailes obliques, submarginales, en demi-cercle, entières, charnues.

M. Eug. Fournier fait à la Société la communication suivante :

SUR UNE MONSTRUOSITÉ DE *RUBUS*, par **MM. Eugène FOURNIER**
et **Maurice BONNET**.

M. Maurice Bonnet a recueilli au mois d'août dernier des échantillons d'un *Rubus* monstrueux, aux environs de Baden-Baden, dans la Forêt-Noire et près des ruines du vieux château d'Yburg, pendant une herborisation faite avec M. Gaudefroy. La plante offrait dans toutes ses fleurs des traces d'une anomalie telle que celle qui est figurée dans la planche I de ce volume.

Les calices en sont considérablement hypertrophiés et un peu charnus, les pétales, au contraire, plus petits qu'à l'état normal, verts et imparfaitement développés. Nous n'avons pas vu de vestige des étamines. Les carpelles sont portés sur un axe élevé de 1 à 2 centimètres au-dessus de la fleur, mince et cylindrique ; ils sont pédiculés, ascendants, arqués et concaves du côté de l'axe, glabres et complètement secs, terminés par un style presque aussi long que le fruit. Nous en avons ouvert plusieurs sans trouver de graines à leur intérieur.

Voilà donc un *Rubus* dont les fruits présentent extérieurement les caractères du genre voisin *Geum*, par leurs carpelles secs, munis d'un long style. Il est vrai que ce style n'est point articulé comme dans ce dernier genre ; d'ailleurs il y a des *Rubus* munis à l'état normal d'un style tout aussi long.

Ach. Richard a décrit dans sa *Flore d'Abyssinie*, t. I, p. 256, le *Rubus exsuccus* Steud., comme pourvu de « carpellis in capitulum ovoideum aggregatis oblongis compressis subarcuatis siccis foveolato-reticulatis glabris ». Le nom spécifique de cette plante et la description de ses fruits concorderaient assez bien avec la monstruosité que nous avons sous les yeux. Mais la description et le nom sont mauvais tous deux. M. Joseph Hooker, dans une florule de l'île de Fernando-Po (1), fait remarquer que le *Rubus exsuccus* Steud., qu'il considère comme une forme du *R. apetalus* Poir., porte des fruits comestibles d'après le témoignage de MM. Roth et Kirke ; ce dernier avait récolté lui-

(1) *On the vegetation of Fernando-Po (Journal of the proceedings of the Linnean Society, vol. VI, n° 21, Bot. p. 9).*

même l'espèce pendant l'expédition dirigée par M. Livingstone, en 1860. D'ailleurs les échantillons que Richard avait eus à sa disposition pour tracer les caractères de l'espèce, portaient des fruits trop jeunes, et qui, vu les exemplaires déposés dans l'herbier du Muséum, paraissent en effet secs et arqués; tandis que des échantillons plus avancés du même *Rubus*, envoyés en 1853 par M. Schimper sous le numéro 796, présentent des baies violettes à péricarpe mince, il est vrai, mais très apparent.

Notre plante est bien une forme monstrueuse et non point un type spécifique. D'ailleurs les fleurs n'en sont pas toutes semblables, et la dimension des différents organes qui les constituent varie dans tous les échantillons. On pourrait voir un exemple de balancement organique dans le développement du calice, développement qui coïncide avec l'atrophie des carpelles; quant à l'absence des akènes, elle est sans doute due à l'absence des étamines et au défaut de fécondation.

M. Prillieux, vice-secrétaire, donne lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

ENCORE UN MOT SUR LE CLIMAT DE LA FRANCE AU MOYEN AGE,

par **M. le baron de MÉLICOQ.**

(Raismes, 7 janvier 1862.)

Déjà nous nous sommes efforcé de prouver que le climat de la France avait varié et qu'il n'était plus le même qu'au moyen âge (1), puisque la Vigne était alors cultivée dans plusieurs localités du nord de ce royaume, localités où le raisin n'arriverait plus aujourd'hui à une parfaite maturité, même dans les années les plus favorables, si la Vigne y était encore cultivée en pleine campagne (2).

Le document suivant, que nous empruntons à un compte de l'église Saint-

(1) En 1499, le vin nouveau est mentionné à Béthune dès le onze septembre. — Dans une charte de l'an 706, on parle de Vignes situées à Solesmes près Valenciennes (Champollion-Figeac, *Documents inédits sur l'histoire de France*, t. III, p. 398-400). — Si nous en croyons Baccius (*De naturali vinorum historia*, lib. VII, p. 338), Louvain, en Belgique, se glorifiait de ses vendanges. — En août 1472, une ordonnance des échevins de Péronne dit : que nuls subjects ne soit sy hardi de vendre roisins pour ceste année, sur paine de vi^s. Nous savons déjà qu'à cette époque de vastes vignobles existaient auprès de cette ville. (Voy. *Bull. Soc. bot. de Fr.* t. V, p. 24.)

(2) Un auteur du xv^e siècle, parlant des ravages que les insectes font éprouver aux Vignes et aux Oliviers, dit : *Comedit locusta, et residuum locuste comedit brucus, et residuum bruci comedit erugo* (sic) (sans doute *eruca*, ms. n^o 91, fol. 106 v^o, bibl. de Valenciennes). — La laouste (sauterelle), dit un autre moraliste de la même époque, mengue le résidu et les reliefz de la honnine (chenille), et le haneton mengue le résidu de la laouste, et le miella mengue le résidu du haneton. — ou bois s'engendre le ver quy le mengue et le rongé; aussy fait ou drap la mote et es arbres la honnine (ms. n^o 233, *ibid.*, fol. III^{xx} VII v^o, LXXVI v^o).